



Paris, le 15 septembre 2020

Communiqué de presse

VINCI Airports et la Fédération Française Aéronautique nouent un partenariat pour soutenir la filière de l'aviation générale et accélérer sa transition énergétique

- Soutien au développement de l'avion électrique, à la formation au pilotage et à la sécurité, ainsi qu'à l'organisation d'événements de promotion grand public
- Aéroclubs et filières d'instruction, acteurs essentiels du secteur aéronautique français.

VINCI Airports, acteur engagé de l'aviation générale française avec 10 aéroports accueillant un ou plusieurs aéroclubs, et la Fédération Française Aéronautique (FFA), qui regroupe les 600 aéroclubs français et représente le premier regroupement de pilotes privés en Europe, ont signé aujourd'hui une convention de partenariat à l'Aéro-Club de France, à Paris.

Ce partenariat porte sur trois grands sujets d'avenir :

- La formation au pilotage et à la sécurité : les filières d'instruction assurées par les clubs sont essentielles à la vigueur du secteur aéronautique français et leur action sera facilitée ;
- La transition énergétique et l'innovation : un travail de réflexion est engagé pour accélérer l'arrivée de l'avion à propulsion électrique dans les aéroclubs présents sur le réseau VINCI Airports ;
- La promotion auprès du grand public : la coopération entre la FFA et VINCI Airports permettra d'identifier et de promouvoir des événements, ouverts à toutes les communautés, où l'aviation légère et sportive peut représenter un vecteur d'insertion.

La prochaine participation de VINCI Airports au Tour Aérien des Jeunes Pilotes (TAJP) s'inscrit dans les objectifs de cette Convention de partenariat. Ouvert aux jeunes âgés de 18 à 24 ans, titulaires d'une licence de pilote d'avion léger et passionnés par l'aéronautique, le TAJP permet à ces jeunes pilotes de se retrouver, d'échanger et d'approfondir leurs connaissances. L'édition 2021 du TAJP s'appuiera sur 2 des plates-formes du réseau VINCI Airports en France puisqu'il partira de l'aéroport de Chambéry Savoie Mont-Blanc et comportera une étape à l'aéroport de Rennes Bretagne.

Jean-Luc Charron, Président de la Fédération Française Aéronautique : « Par une approche commune sur un certain nombre d'événements à venir et nos réflexions conjointes sur la transition énergétique via le déploiement de l'avion électrique, VINCI Airports et la FFA unissent leurs efforts pour soutenir l'aviation légère et sportive en France, levier essentiel de l'écosystème aérien. Ce partenariat s'inscrit ainsi dans une démarche commune de valorisation de l'utilité sociale des infrastructures aéroportuaires et de nos aéroclubs, et ceci pour les dynamiser en évoluant vers une activité de plus en plus respectueuse de son environnement. »

Contact presse

Vanessa Clément - Tél. : 01 47 16 29 24 - vanessa.clement@vinci-concessions.com

Nicolas Notebaert, directeur général de VINCI Concessions et président de VINCI Airports, a déclaré : « Les aéroclubs représentent un vivier de jeunes talents et de passionnés qui sont essentiels à l'avenir du secteur aéronautique français. Je suis très heureux de la signature de cette Convention de partenariat avec la FFA, avec qui nous souhaitons contribuer à la démocratisation de l'aviation légère et générale en France, en coordination étroite avec l'ensemble des aéroclubs présents sur notre réseau et dans un souci permanent de favoriser la transition écologique du secteur».

À propos de la FFA

Créée en 1929, la FFA est actrice du développement de l'aviation légère. Elle regroupe plus de 600 aéroclubs et 41 000 pilotes. La fédération fait le lien entre les pouvoirs publics, les autorités de l'aviation civile française et la communauté de l'aviation légère. Plus grande fédération de pilotes privés en Europe et 2e au monde, elle représente 2 200 instructeurs, 2 500 avions et plus de 500 000 heures de vol par an.

La Fédération Française Aéronautique, sous l'impulsion de son Président Jean-Luc Charron, travaille également au concept d'aéroclub du futur pour préparer au mieux la transition énergétique et sociétale nécessaire pour faire perdurer l'activité des aéroclubs français. Parmi les nombreux sujets d'action, la FFA a identifié le besoin, dans le cadre des énergies propres, d'accompagner le saut technologique que constitue la propulsion électrique des avions légers. La FFA a donc lancé dans son «Fab'Lab'» l'évaluation de l'avion électrique en conditions réelles d'exploitation dès son arrivée en France au mois de mars 2018.

A propos de VINCI Airports

VINCI Airports, premier opérateur aéroportuaire privé au monde, assure le développement et l'exploitation de 45 aéroports au Brésil, au Cambodge, au Chili, au Costa Rica, aux États-Unis, en France, au Japon, au Portugal, en République dominicaine, au Royaume-Uni, en Serbie et en Suède. Desservi par plus de 250 compagnies aériennes, le réseau de VINCI Airports a accueilli 255 millions de passagers en 2019. Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports développe, finance, construit et opère des aéroports en apportant sa capacité d'investissement et son savoir-faire dans l'optimisation de la gestion et de la performance et dans la conduite de projets d'extension et de modernisation. En 2019, son chiffre d'affaires total géré s'est élevé à 4,9 milliards d'Euros, pour un chiffre d'affaires consolidé de 2,6 milliard d'Euros. www.vinci-airports.com

Contact presse

Vanessa Clément - Tél. : 01 47 16 29 24 - vanessa.clement@vinci-concessions.com